

FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

19.10.2005

CIRCULAIRE N° 2005/6

Le nouveau modèle de déclaration d'accident du travail

Monsieur le Directeur

C'est par la circulaire n° 2004/8 du 10 novembre 2004 que les entreprises d'assurances ont été informées de la fixation du modèle de déclaration d'accident du travail à utiliser à partir du 1^{er} janvier 2005.

Depuis cette communication, l'arrêté royal du 24 février 2005 portant diverses dispositions visant la lutte contre les accidents du travail graves et la simplification des déclarations des accidents du travail (*MB* du 14 mars 2005) a remplacé les tableaux *E Nature de la lésion* et *F Siège de la lésion* de l'annexe IV de l'arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au service interne pour la prévention et la protection au travail par les tableaux de classification européens, respectivement tableaux *E Nature de la lésion* et *F Localisation de la lésion*.

On les utilise pour compléter les cases 41 et 42 du formulaire de déclaration.

Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2006 pour les accidents survenus à partir de cette date.

L'instauration de ces tableaux de classification européens va permettre une meilleure collecte de l'information et constitue une nouvelle étape vers l'harmonisation au niveau européen des chiffres relatifs aux accidents.

Veuillez trouver en annexe le nouveau modèle de déclaration applicable aux accidents survenus à partir du 1^{er} janvier 2006 tel que l'a fixé le comité de gestion du Fonds.

Comme vous l'avez appris par la circulaire n° 2004/8, il n'existe pas de modèle de déclaration simplifié sur papier, mais la déclaration simplifiée peut se faire électroniquement via le portail de la sécurité sociale. En ce qui concerne ce portail, ce sont les services du Fonds qui procèderont aux adaptations.

L'administrateur général,

M. Depoortere

DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL			
Nu Su	treprise d'assurances :		Fiche d'accident : année n°
Со	de tarifaire de la victime (voir police d'assurance) :		Numéro d'accident chez l'assureur : Numéro DRS: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Envoyez ce formulaire dans les 8 jours qui suivent l'accident à l'assureur, avec à l'appui l'attestation			ACCIDENT
	médicale de premiers soins (art. 62 de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail et l'AR du 12 mars 2003).		Jour de l'accident : date : 200 heure : min :
Le la d	Le mode de déclaration d'un <u>accident grave</u> à l'inspection du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et la date à laquelle elle doit se faire sont stipulés aux articles 26 et 27 de l'AR du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.		Date de notification à l'employeur : heure : min : Nature de l'accident : □ accident du travail □ accident sur le chemin du travail Horaire de travail de la victime le jour de l'accident : de h à h et de h à h Lieu de l'accident – code postal : commune :
	EMPLOYEUR	30	Dans quel environnement ou dans quel type de lieu la victime se trouvait-elle lorsque l'accident s'est
1 2 3	Numéro d'entreprise : et Numéro ONSS :Nom et prénom ou raison commerciale : Rue/numéro/boite :		produit (p.ex., aire de maintenance, chantier de construction d'un tunnel, lieu d'élevage de bétail, bureau, école, magasin, hôpital, parking, salle de sports, toit d'un hôtel, maison privée, égout, jardin, autoroute, navire à quai, sous l'eau, etc.) ?
4	Code postal : Commune :	31	Précisez l' <u>activité générale</u> (le type de travail) qu'effectuait la victime ou la tâche (au sens large) qu'elle
5	Numéro de téléphone de la personne de contact :	•	accomplissait lorsque l'accident s'est produit (p. ex., transformation de produits, stockage, terrassement, construction
6	Numéro de compte auprès d'un établissement financier :	 	ou démolition d'un bâtiment, tâches de type agricole ou forestier, tâches avec des animaux, soins, assistance d'une personne ou
		1	de plusieurs, formation, travail de bureau, achat, vente, activité artistique, etc. ou les tâches auxiliaires de ces différents travaux, comme l'installation, le désassemblage, la maintenance, la réparation, le nettoyage, etc.) .
	VICTIME] [
7	NISS (numéro d'identification de la sécurité sociale) :	ĪĹ	
8	Nom : Prénom :		
9	Lieu de naissance :	32	Précisez l' <u>activité spécifique</u> de la victime lorsque l'accident s'est produit (p.ex., remplissage de la machine, utilisation d'outillage à main, conduite d'un moyen de transport, saisie, levage, roulage, portage d'un objet, fermeture
10 12	Sexe : ☐ masculin ☐ féminin Nationalité :		d'une boite, montée d'une échelle, marche, prise de position assise, etc.) <u>ET</u> les <u>objets</u> impliqués (p.ex., outillage, machine, équipement, matériaux, objets, instruments, substances, etc.).
	Code postal: Commune: Pays:]]	
	Adresse de correspondance (à mentionner si elle diffère de la résidence principale) –		
	Rue/numéro/boite :	33	Lors de l'accident, la victime exerçait-elle une activité dans le cadre de sa profession habituelle ? ☐ oui ☐ non
	Code postal : Commune : Pays :		Si non, quelle activité exerçait-elle ?
13	Langue de correspondance avec la victime : □ français □ néerlandais □ allemand	34	Quels événements déviant par rapport au processus normal du travail ont provoqué l'accident (p. ex.,
	Parenté avec l'employeur : ☐ pas parent(e) ☐ au premier degré (parents et enfants) ☐ autre (p. ex., oncle ou grands-parents)		problème électrique, explosion, feu, débordement, renversement, écoulement, émission de gaz, rupture, chute ou effondrement d'objet, démarrage ou fonctionnement anormal d'une machine, perte de contrôle d'un moyen de transport ou d'un objet, glissade ou chute de personne, action inopportune, faux mouvement, surprise, frayeur, violence,
15	Mutuelle – Code ou nom:		agression, etc.) ? . Précisez tous ces faits <u>ET</u> les <u>objets</u> impliqués s'ils ont joué un rôle dans leur survenue (p.
	Rue/n°/boite :		ex., outillage, machine, équipement, matériaux, objets, instruments, substances, etc.) .
	Code postal : Commune :	H	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
16	Numéro de compte auprès d'un établissement financier :		
17	Numéro Dimona de l'emploi :	35	Dernière déviation qui a conduit à l'accident: (1): Code (1):
18	Date d'entrée en service :	36	Agent matériel de cette déviation: (1): Code (1):
19	La date de fin du contrat de travail est-elle connue ? ☐ oui ☐ non		Un procès-verbal a-t-il été dressé ? ☐ oui ☐ non ☐ réponse inconnue
	Si oui, date de fin du contrat de travail :		Si oui, le procès-verbal porte le numéro d'identification et a été rédigé à et a
	Profession habituelle dans l'entreprise :		le par Un tiers peut-il être rendu responsable de l'accident ? □ oui □ non □ réponse inconnue
	Lieu de travail normal – code postal : commune :	38	
22	Atelier, chantier, section, service, département ou division où la victime exerce habituellement sa profession:		Si oui, nom et adresse :
	La victime travaillait-elle pour un employeur sous-traitant : □ oui □ non	39	Y a-t-il eu des témoins ? ☐ oui ☐ non ☐ réponse inconnue
24	La victime est-elle un(e) intérimaire ? ☐ oui ☐ non	-	Si oui, nom - Rue/n°/ boite - Code postal - Commune - Pays Sorte ⁽²⁾
	Si oui, numéro d'entreprise de l'entreprise utilisatrice :		
	et numéro ONSS de l'entreprise utilisatrice :		
	activité de l'entreprise utilisatrice :	11	

dans l'entreprise : dans le siège d'exploitation :

(1) Voir l'annexe IV du chapitre I, titre II du code sur le bien-être (AR du 27 mars 1998 relatif au service interne pour la prévention et la protection au travail). (2) Noter "D" pour un témoin direct et "I" pour un témoin indirect. (3) A mentionner si la donnée est connue.